Perspectives

Accélération du développement aux États-Unis avec un lancement commercial dans la vertébroplastie et cyphoplastie prévu au début de 2015

Toulouse, le 22 septembre 2014 - VEXIM (FR0011072602 - ALVXM / éligible PEA-PME), société de dispositifs médicaux spécialisée dans le traitement mini-invasif des fractures vertébrales, annonce aujourd'hui ses résultats semestriels consolidés au 30 juin 2014 [1] .

Excellente dynamique des ventes et forte amélioration de la marge brute

Comptes consolidés, en K€

30.06.2014

30.06.2013

Chiffre d'affaires

4 918

2 533

Marge brute

3 817

1 614

en % du chiffre d'affaires

77,6%

63,7%

Charges d'exploitation

-7 475

-5 744

Résultat d'exploitation

-3 658

-4 130

Résultat net

-3 674

-4 086

VEXIM a réalisé au cours du 1er semestre 2014 un chiffre d'affaires de 4,9 M€, en croissance

de +93,5% par rapport au 1er semestre 2013. Cette excellente dynamique s'explique par l'efficacité de la stratégie de vente directe du SpineJack® en Europe (83% du chiffre d'affaires), combinée avec la distribution spécialisée dans d'autres pays du monde (17% du chiffre d'affaires).

La marge brute du 1er semestre 2014 a été multipliée par 2,4 par rapport au 1er semestre 2013 et s'élève à 3,8 M€. Le taux de marge brute au 30 juin 2014 s'améliore ainsi de 14 points par rapport au 30 juin 2013 et passe à près de 78% du chiffre d'affaires. Cette forte hausse résulte de la part prépondérante des ventes directes dans le chiffre d'affaires, mais aussi de l'amélioration

des
processus d'industrialisation suite au lancem
ent de la nouvelle génération du
SpineJack® au cours du 2
ème
trimestre 2014.

Dans ce contexte de forte croissance, les charges d'exploitation n'ont progressé que de 30% par rapport au 1er semestre 2013, soit 3 fois moins vite que le chiffre d'affaires, pour s'établir à 7,5 M€. Cette bonne maîtrise des charges opérationnelles a conduit à une amélioration du résultat d'exploitation d'environ 0,5 M€ à -3,7 M€.

Le résultat net s'établit à -3,7 M€, soit une réduction des pertes de 0,4 M€ par rapport au 1er semestre 2013.

Structure financière souple

En début d'année, VEXIM a réalisé avec succès une augmentation de capital de 11,8 M€ sans droits préférentiels de souscription, qui a permis de renforcer ses fonds propres et de diversifier son actionnariat avec l'entrée au capital de Bpifrance à hauteur de 8,9%.

Au 30 juin 2014, le niveau de trésorerie de VEXIM s'établit à 8,2 M€ et reflète une politique d'investissement mesurée, notamment en termes de développements cliniques et commerciaux.

De plus, dans le cadre d'une ligne optionnelle de financement en fonds propres, mise en place en octobre 2013, VEXIM peu
t
émettre jusqu'à 400
000 actions nouvelles
et mobiliser ainsi des ressources financières supplémentaires en fonction de ses besoins.

Faits marquants du 1er semestre

L'essentiel des investissements prévus pour 2014 a été concentré sur le 1er semestre de l'année :

Avancées cliniques majeures

Au cours du semestre, VEXIM a publié les résultats de deux études cliniques :

· En mars, une étude rétrospective sur 178 patients a fait ressortir les excellentes performance
s long- terme

du SpineJack ® en termes de diminution de la douleur, de récupération des capacités fonctionnelles du patient et de maintien de la restauration anatomique de la vertèbre.

· En mai, les résultats intermédiaires à 1 an d'une étude clinique internationale sur 103 patients ont montré la capacité du SpineJack® à traiter les fractures vertébrales par compression aiguës d'origine traumatique.

Elargissement du marquage CE du SpineJack®

Grâce à la solidité des données cliniques, le marquage CE du SpineJack® a été étendu à tous types de fractures vertébrales par compression, et notamment à des fractures complexes instables.

Lancement du SpineJack® Nouvelle Génération

A la fin du semestre, à l'occasion du congrès SFCR qui s'est tenu du 5 au 7 juin 2014, VEXIM a présenté le nouveau dispositif SpineJack® dont l'ancillaire d'implantation a été simplifié, permettant, d'une part, d'améliorer le geste chirurgical et

, d'autre part, d'optimiser le processus industriel.

Poursuite de la stratégie de croissance

Après un 1er semestre de très bonnes performances commerciales, VEXIM entend poursuivre sa croissance selon ses principaux axes stratégiques :

Préparation du lancement des activités aux États-Unis

Comme indiqué dans son dernier communiqué, VEXIM a créé une filiale aux États-Unis dans le but de soutenir le
développe
ment de
son activité commerciale
américaine,
qui sera
basée sur
un réseau d'
agents et de distributeurs
spécialisés
. Ainsi, les prochaines étapes
consisteront
dans la structuration
de l'équipe marketing
locale
,

afin
de pouvoir lancer les premières solutions
de vertébroplastie et cyphoplastie
au
début d
e l
'année 2015
.
En parallèle, VEXIM a entrepris les démarches réglementaires avec pour objectif
l'homologation
du SpineJack® pour le marché américain.

Poursuite du développement en Europe

VEXIM entend poursuivre le déploiement direct du SpineJack® dans les hôpitaux et cliniques européens, en diffusant sa technologie auprès du plus grand nombre de praticiens. L'objectif de former 300 chirurgiens reste plus que jamais d'actualité, notamment suite au franc succès du 3ème Expert Symposium organisé par VEXIM au mois de mai à Lisbonne, qui a réuni plus de 120 professionnels du rachis.

Vincent Gardès, Directeur général de VEXIM, conclut : « Le 1er semestre 2014 a été marqué par d'importants développements cliniques, commerciaux et réglementaires, qui ont permis de renforcer le positionnement du SpineJack® sur le segment de l'augmentation vertébrale. Sur le plan financier, les bonnes performances commerciales et l'optimisation de

s
processus industriels ont contribué à l'amélioration des résultats
.
Ces
performances
devraient continuer à s'apprécier sous l'effet de la croissance du chiffre d'affaires et de l'amélioration de la marge brute
.
Nous restons confiants dans l'atteinte de
s
10% de part
s
de marché de la fracture vertébrale par compression
en Europe
à fin 2014 et
notre capacité
à
passer le seuil de rentabilité
opérationnelle au cours de l'exercice 2015
. »